



OFFRE DE PRIX AU TARIF REGLEMENTE BASSE TENSION

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs particuliers et professionnels alimentés en basse tension sous une puissance inférieure ou égale à 36kVA.

Merci de dater et signer la présente offre et la renvoyer à SICAE EST au moyen de l'enveloppe T jointe. Aucune somme ne vous est réclamée au titre de cette offre. L'abonnement et les frais figureront sur votre prochaine facture.

Site de consommation

70 000 CLANS

Souscripteur de l'Offre

NOM PRENOM

70 000 VESOUL

Votre fournisseur d'électricité

SICAE EST

9, Avenue du Lac - B P n°70159 - 70003 VESOUL Ced

Tél. 03.84.96.81.00 Fax : 03-84-96-81-22

E-mail : contact.vesoul@sicae-est.com

RCS VESOUL GRAY 815680277 SIREN 815680277

Coordonnées de facturation

NOM PRENOM

70 000 VESOUL

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Offre N° 23000 du 11/12/2014 Abonnement: REGLEMENTE DOMESTIQUE 6 KVA BASE

Tarification : Les prix sont extraits des tarifs réglementés fixés par l'arrêté en vigueur. Ces prix s'entendent hors taxes. Il sera appliqué sur ces tarifs la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE), la Contribution Tarifaire Acheminement (CTA), les taxes aux collectivités locales ainsi que le TVA. Ces tarifs peuvent évoluer selon décision gouvernementale. Cette offre est valable pendant la durée de validité des tarifs précisés ci-dessous :

Abonnement annuel : 68,64 €

Base 6 KVA Base 6 kva Do 9,09 c€

Mise en service : les frais de mise en service s'élèvent à 22,66 € HT

Modes de règlement : Par prélèvement mensuel Au 15 du Mois Au 30 du Mois
 Par prélèvement à chaque facture
 Autres : Chèques, Espèces, Carte Bleue, ...

Penser à joindre un RIB pour toute demande de prélèvement

Durée du contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il est renouvelé tacitement par périodes d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties.

CADRE REGLEMENTAIRE

Tout consommateur peut, pour chacun de ses sites de consommation, librement choisir son fournisseur d'électricité (article 22-I Loi 2000-108 du 10/02/2000).
L'offre de la SICAE EST est celle du tarif réglementé dont les conditions sont fixées par les pouvoirs publics.
L'accès au réseau ainsi que les prestations techniques sont assurées par le Gestionnaire de Réseau SICAE EST.

- j'accepte que SICAE EST soit mon fournisseur d'électricité au tarif réglementé, selon les conditions fixées par le contrat de concession entre l'autorité concédante et SICAE EST.

- je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso de ce document.

- je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document et avoir été informé de mon éventuel droit de rétractation.

Date et Signature A le Signature

Délai de rétractation (applicable à la clientèle résidentielle et dans le cadre de vente à distance ou de démarchage) : en vertu des articles L121-20 et L121-25 du Code de la Consommation, le consommateur dispose d'un délai de 7 jours francs pour exercer son droit de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Je soussigné..... souhaite bénéficier de l'électricité sans délais (moins de 7 jours à partir de la date de signature de l'offre) et je donne mon accord à mon fournisseur pour une exécution immédiate de la prestation (article L121-20-2 du code de la consommation). Je renonce à mon délai de rétractation.

A le Signature